



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Pyrénées-Orientales

- DEMANDE**
- de reprise à temps complet
 - de travail à temps partiel sur autorisation
 - de temps partiel de droit

A renseigner et à déposer au secrétariat de votre circonscription **avant le 08 février 2021**

Je soussigné(e), Mme M..... **Nom d'usage:****Nom de famille :****Prénom :**
Affectation : à titre provisoire fonction :(adjoint directeur, fonction spécialisée, autre).....
 à titre définitif

Fonctions de BRIGADE : oui..... non

Participation au mouvement : Je ne participerai pas au mouvement 2021 Je participerai au mouvement 2021

Demande Conditionnelle de travail à temps partiel oui... non Si oui Indiquez la raison : demande de congé formation professionnelle pour l'année 2021-2022
demande de stage de formation CAPPEI pour 2021-2022
demande d'affectation sur certaines natures de postes dont **BRIGADE** (cf. circulaire 1-3)

REINTEGRATION A TEMPS COMPLET : * entourer la mention utile -

demande de reprendre mon service à temps complet : le 01.09.2021 **ou** aux 3 ans de mon enfant (indiquez la date) :

TEMPS PARTIEL DE DROIT pour raisons familiales ou de handicap * entourer la mention utile - Ne pas oublier de joindre un justificatif

souhaite exercer à temps partiel de droit (1^{ère} demande, changement de quotité ou renouvellement *) durant l'année scolaire 2021-2022 à raison de l'organisation suivante :

- 50 % (2 jours entiers libérés)
- 75 % (1 jour entier libéré)
- 80 % (3 jours entiers travaillés + 14 demi-journées) (cf. point 2.3 de la circulaire)

Au motif suivant :

- pour élever un enfant de moins de 3 ans ou adopté depuis moins de 3 ans **Date de naissance, ou d'accueil de l'enfant**
- pour donner des soins à un enfant, conjoint, ascendant (pièces justificatives à transmettre)
- pour raison de handicap (pièces justificatives à transmettre)

TEMPS PARTIEL SUR AUTORISATION (sous réserve de l'intérêt du service). * entourer la mention utile -

souhaite exercer à temps partiel (1ère demande, changement de quotité ou renouvellement *) durant l'année scolaire 2021-2022 à raison de l'organisation suivante:

(pour création d'entreprise, **pièces justificatives à transmettre**)

- 50 % (2 jours entiers libérés)
- 75 % (1 jour entier libéré)
- 80 % (3 jours entiers travaillés + 14 demi-journées) (cf. point 2.3 de la circulaire)

TEMPS PARTIEL ANNUALISE : QUOTITE 50 % accordée sous réserve de l'intérêt du service.

Période travaillée souhaitée :

- Du 01/09/2021 au 31/01/2022
- Du 01/02/2022 au 31/08/2022
- Période indifférente

EN CAS D'IMPOSSIBILITE : indiquez si vous souhaitez bénéficier :

- d'un temps partiel traditionnel : (indiquez la modalité souhaitée) 50% (2 jours entiers libérés)
- d'un temps complet. 75% (1 jour entier libéré)
- d'une disponibilité. 80% (3 jours entiers travaillés + 14 demi-journées) (cf. point 2.3 de la circulaire)
- Autres (à préciser).....

♦ Je suis informé(e) de la proposition d'opter pour la surcotisation. J'ai bien pris note que ma demande est formulée pour une année scolaire. Je m'engage à accepter le service qui me sera attribué.

A le

Signature du demandeur :

AVIS de l'IEN :

- FAVORABLE
- DEFAVORABLE (à motiver)

Motivation :

.....
.....
.....

AVIS du Chef d'Etablissement (pour les enseignants affectés en EPLE) :

- FAVORABLE
- DEFAVORABLE (à motiver)

Motivation :

.....
.....
.....

Date et signature de l'inspecteur de l'éducation nationale :

Date et signature du Chef d'Etablissement :